

ECOLE MATERNELLE DE PEYNIER
CONSEIL D'ECOLE
du lundi 9 Mars 17 octobre 2017 à 17h30

1- INSTALLATION DU CONSEIL D'ECOLE

Les Elus et représentants de la Mairie

- Monsieur MAUNIER, Adjoint au maire, chargé des Travaux et de la Culture

Les Elus et représentants des parents d'élèves

- Mesdames BON et WALTER, représentantes des parents d'élèves
- Monsieur GONDELLON, représentant des parents d'élèves

Les Enseignants

- Mesdames DUGAT, PACCINI, ROUSSEL, SAPPÀ enseignantes
- Madame MORET enseignante et directrice

La Directrice informe le Conseil d'Ecole qu'elle a invité 3 personnes :

- Madame DAFFOS, Coordinatrice Enfance et Jeunesse, absente
- Madame THIABAUD, Directrice Générale des Services
- Monsieur MANTE, Responsable des Services Techniques

MEMBRES EXCUSES :

- Monsieur le Maire de Peynier
- Monsieur AUBERT, Adjoint au Maire, chargé des dossiers Enfance et Jeunesse

2- EFFECTIFS : RENTREE DE SEPTEMBRE 2017

PS NES EN 2014 : 49 à ce jour

MS NES EN 2013 : 28+8= 36 élèves

GS NES EN 20112 : 30+16= 46 élèves

Soit 131 élèves prévus à ce jour pour septembre 2017 (26,2 élèves pour 5 classes, 32,75 pour 4 classes).

3- HYGIENE ET SECURITE

Madame Moret informe que l'exercice feu a eu lieu mardi matin 7 mars matin et a duré moins de deux minutes.

Quelques améliorations devront être faites : certaines clés s'avèrent manquantes si l'école doit évacuer côté portail cour, l'alarme électrique a bien fonctionné et a été entendu dans les locaux et dans la cour.

Les enseignants organiseront un exercice confinement dans la salle de motricité pour habituer les élèves à réagir aux deux sonneries différentes : alarme incendie, alarme confinement. Nous verrons si la corne de brume sera entendue.

Pour information le portail bloquant la porte de sortie de secours du dortoir a été fixé en position fermée, un seul battant est ouvert et suffit au passage des piétons.

Concernant les horaires d'ouverture de l'école et après discussion avec Monsieur l'inspecteur, il accepte une tolérance de 5 minutes, donc que le portail soit ouvert jusqu'à 8h35 pour les familles ayant des enfants dans les deux écoles.

Monsieur Maunier demande à ce que la liste des parents systématiquement en retard lui soit communiquée.

4- BUDGETS MUNICIPAUX

La mairie va probablement reconduire les budgets scolaires identiques à ceux de l'an passé.

Fournitures : 7500 €

Rased : 150€

Direction : 320€

Budget Intervenant Musique : même base de dépense

Sorties scolaires : 2000€

L'UPEP nous informe qu'elle est disposée à aider l'école en cas de dépassement des budgets sorties scolaires, les enseignants l'en remercie.

Madame Moret va établir le budget dès qu'elle aura tous les retours des accueils et des transports et communiquera avec l'UPEP avant de demander une participation aux familles si besoin est.

5- PROJETS EN COURS « Vivre et Apprendre Ensemble »

Le projet Lecture GS et CM2 se poursuit après deux séances agrémentées par un petit goûter commun (les GS ont confectionné des rochers à la noix de coco en décembre puis en janvier les CM2 nous ont apporté les galettes des rois). On envisage une séance à la bibliothèque, une séance à l'école élémentaire et une séance au Théâtre de verdure à la Garenne.

Le projet MVE va redémarrer avec les beaux jours et la fin des travaux sur l'avenue de la vierge et l'allée du cabaret.

Des plots ou barrières empêcheront les voitures de se garer le long de l'avenue de la Vierge.

Le projet Protéger notre forêt avec Sandrine, membre actif de la Réserve Communale de Sécurité Civile ne se déroulera pas sur le temps scolaire pour des raisons financières.

Le projet Recyclage (papiers, piles, cartouches, bouchons) se poursuit.

Le projet Jardinage et ferme va démarrer prochainement, préparation des bacs actuellement.

Monsieur Gondellon nous propose aux enseignants des plans de fraises des bois. Cette proposition est très appréciée par les enseignants !

Le carnaval se déroulera le **mardi 4 avril**, il aura pour thème cette année les couleurs des classes.

Au programme : accueil petit déj MVE, mini défilé et mini chorale avec Mathieu, spectacle de ventriloquie, repas et sieste puis spectacle de chants et bal costumé clôturé par un petit goûter (gâteaux parents, boissons coop). Le défilé n'a pas été autorisé par l'IEN.

Madame Daffos nous informe qu'elle invite les classes de petite section à participer au goûter de carnaval de la crèche le 6 avril après la sieste de l'après-midi. Les enseignantes l'en remercient et y participeront.

Les sorties scolaires :

18 mai : sortie Nature à la Sainte Victoire (classe d'Odile)

18 mai : sortie Culturelle à Aix : atelier Cézanne, musée Granet et chapelle des pénitents -collection Planque (les classes de GS)

1^{er} juin : sortie Nature au Bois des lutins (classe de Caroline)

1^{er} juin : sortie Nature à l'écomusée de Gardanne (classe de Claude)

Le projet Spectacle de fin d'année commun aux deux écoles aura lieu le **mardi 13 juin**.

Le lieu théâtre de verdure n'a pas été autorisé par l'IEN.

Afin de pouvoir envisager que le spectacle puisse se refaire au Théâtre de Verdure, le Conseil d'Ecole peut réfléchir à un transfert des responsabilités. Les parents devraient dans ce cas amener leurs enfants à La Garenne. Chacun à son niveau (école, mairie et UPEP) va réfléchir à ce projet mais il semble à tous qu'il est un peu tard pour organiser cela cette année et que le spectacle se déroulera probablement comme l'an passé à l'école élémentaire.

La kermesse aura lieu le **jeudi 29 juin** à l'école maternelle.

Les enseignants sollicitent l'aide indispensable des familles.

6- TRAVAUX REALISES :

Nous remercions à nouveau la mairie qui a réalisé la quasi intégralité des travaux demandés : insonorisation cantine (dalles acoustiques au plafond), anti pince doigt, déviation des gouttières, éclairage devant portail cour, fibre de bois autour des arbres, peinture porte rouge local atsem...)

7- TRAVAUX SOUHAITES :

Les enseignantes souhaiteraient que soit comblée la rigole devant le portail, qui se remplit en temps de pluie. Monsieur Mante n'a pas eu le temps de réaliser ces travaux mais s'engage à les faire dès que possible.

TOILETTES côté cour :

- Plaque gorgée d'eau au-dessus du chauffe-eau
- Traces de fuites angle droit porte côté couloir

CLASSE VIOLETTE :

- Les collègues ont beaucoup de mal à supporter les perturbations lorsqu'il pleut : bruit infernal de la pluie sur le toit, inondations régulières avec les dégradations que cela entraîne sur le matériel scolaire. Monsieur Mante nous informe qu'un toit sera posé cet été.

Les enseignants de la classe étaient également fortement gênés par le bruit de la climatisation. Monsieur Mante a trouvé la solution de programmer l'arrêt de la climatisation sur les 6 heures de classe afin d'améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants.

STORES ET FENETRES :

Les fermetures des deux fenêtres de la classe anis ont été réparées mercredi 8 mars, ainsi que le volet bloqué. Il reste à réparer le store classe jaune. Monsieur Mante nous informe que ce sera fait la semaine prochaine.

COUR :

- A propos de notre super jeu de cour et de la possibilité d'entourage de certains tubes contre lesquels les élèves se cognent parfois, Monsieur Mante a contacté l'entreprise qui a répondu par la négative pour une question de normes et d'assurance. Nous venons de remarquer également qu'un plot bleu bouge, l'entreprise va rapidement être contactée.
- Le pêne du portail d'entrée est cassé, Monsieur Mante pense qu'il faudra probablement changer la serrure et donc les clés. Madame Moret précise qu'il lui en faut 5.

PRISE INTERNET DANS LES CLASSES :

Madame Moret a effectué un essai avec son boîtier personnel CPL (courant porteur en ligne) et ça marche ! Monsieur Maunier est disposé à nous le financer : il faudrait un boîtier pour la box puis un boîtier dans les classes de grande section, que nous prêterons à nos collègues si nécessaire. Il faut compter moins d'une centaine d'euros pour l'ensemble.

SURVEILLANCE VIDEO

Monsieur Maunier indique que la mairie réfléchit à la mise en place de caméra de surveillance vidéo compte tenu du comportement de certains habitants de Peynier. Monsieur Maunier précise que ces vidéos ne seront visionnées que par le personnel de la Police Municipale et qu'elles ne filmeront qu'hors des plages d'ouverture de l'école. La mairie demande donc au corps enseignant et aux parents d'élèves leur accord pour procéder à la mise en place de ces caméras.

QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Les parents ont fourni les questions diverses le matin du Conseil d'École.

L'équipe éducative était en réunion pour les dossiers MDPH (Handicap) avec la PMI toute la journée.

La réponse aux questions a donc été succincte et non concertée.

- Les questions sur les sorties scolaires et les travaux de voirie sur l'allée du cabaret, qui se termineront normalement fin du mois de mars, ont été évoquées lors du Conseil d'école et n'ont donc pas nécessité de réponses plus précises.
- La question sur la tenue de « la conférence sur l'estime de soi et la gestion de la violence scolaire » a été évoquée. Madame Moret est désolée de n'avoir pas pu pour des raisons de santé assurer cette rencontre. Madame Daffos propose de regarder les créneaux qui restent libres pour l'utilisation d'une salle municipale. Elle propose la salle du foyer des aînés qui semble satisfaire tout le monde. Mesdames Roussel et Moret se rendront le 13 mars prochain à Aix en Provence pour suivre une nouvelle conférence du Professeur Tisseron, ce qui ne manquera pas d'apporter un plus à cette prochaine rencontre avec les familles. La date sera fixée courant avril ou mai.
- Concernant « le système de surveillance pendant les récréations », Madame Moret a informé que sur le temps scolaire, nous avons une enseignante, une atsem, deux AVS et très souvent une à deux stagiaires dans la cour plus une atsem dans les toilettes.
Entre midi et deux, il y a deux atsem de service cour dont une qui doit assurer les passages toilettes, notamment après le repas des petites sections. Lorsqu'il y a des stagiaires elles sont souvent présentes sur ce temps midi.
Sur le temps garderie du soir, il y a 4 personnels jusqu'à 17h30 et 3 jusqu'à 18h.
- A propos de la demande des parents « de sensibiliser les enfants au corps humain avec le programme on ne touche pas ici », les enseignantes pensent que : autant il est de leur rôle de travailler sur la connaissance de l'ensemble du corps humain ainsi que sur le respect du corps de l'autre et du sien, autant elles pensent que c'est aux parents d'agir sur la question du respect de l'intimité sexuelle de leur enfant, notamment en laissant l'enfant se laver seul ses parties intimes dès 4 ans et en le préservant de tout visionnement de film et dessin animé violent. Tout enfant va dans sa petite enfance explorer les parties intimes de son corps, il s'agit pour tous les adultes de lui préciser que cela ne doit pas se faire en public. Dans ce cas les enseignants agissent également, tout comme nous le faisons si un enfant touche un autre élève. Mais nous nous refusons à parler de ces questions très intimes avec tous les enfants donc avec des enfants qui ne sont pas concernés et que nous choquerions ou qui ne seraient pas en mesure de comprendre. Madame Moret précise qu'avec les grandes sections il est parfois question de cette intimité lorsque nous travaillons sur les droits de l'enfant et qu'un élève soulève un questionnement ou une affirmation qui nécessite réponse. Il faut être très prudent sur ces sujets délicats et éviter de polémiquer sur les sites des parents et en arriver à questionner, suspecter et choquer des enfants qui n'étaient absolument pas concernés.
- Les parents demandent à Madame Moret de pouvoir programmer avant les vacances d'avril une rencontre (telle que réalisée à l'école élémentaire) au sujet de l'implication des élèves/enseignants à la préparation de la prochaine édition de la JIDE (Journée Internationale des Droits de l'Enfant). Madame Moret y répond favorablement.

Clôture du Conseil d'École à 19 heures 30.

Clôture du Conseil d'École à 19 heures 30.